

OPERATION EN PISTE, CARS (UNE ACTIVITE OFFERTE) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Du 1^{er} mars au 30 avril 2018 inclus, pour 20,00€ TTC de produits CARS achetés simultanément dans les enseignes participantes à l'opération*, The Walt Disney Company (France) SAS, sise 25 quai Panhard et Levassor, 75013 Paris, RCS Paris 401 253 463 (« DISNEY ») offre une activité valable pour deux personnes (1 adulte, 1 enfant) chez l'un des partenaires de l'opération** (l'« Opération »).

Offre réservée aux particuliers, personnes physiques majeures (les « Bénéficiaires ») et n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles ou tarif privilégié (y compris tarif CE) en cours proposés par les établissements partenaires. L'offre est limitée à deux entrées par famille ou groupe de visiteurs par jour et par partenaire.

Pour bénéficier de cette offre, le Bénéficiaire devra remettre directement à la caisse de l'établissement partenaire son ticket de caisse original et le flyer disponible sur les présentoirs des magasins participants, le cas échéant, ou la facture originale d'achat des produits CARS, en entourant les produits Disney achetés et les montants. Il pourra bénéficier d'une activité offerte pour un adulte et un enfant jusqu'au 31 octobre 2018 inclus (sauf fermeture annuelle ou exceptionnelle des établissements partenaires, notamment en raison des conditions météorologiques).

Les personnes (adulte ou enfant) accompagnantes devront s'acquitter du tarif plein en vigueur. Toute personne (adulte ou enfant, Bénéficiaire ou accompagnant) devra prendre en charge ses éventuelles dépenses additionnelles (transport, repas, équipement, souvenirs, activité ou prestation supplémentaire, etc.).

DISNEY se réserve le droit d'annuler, de proroger, de reporter, d'écourter ou de modifier l'Opération, si les circonstances l'y obligent, notamment en cas de force majeure ou de faits hors de son contrôle.

Toute preuve d'achat illisible, incomplète, falsifiée, ou photocopiée sera considéré comme nulle. Toute tentative de fraude pourra faire l'objet de poursuites.

Il est rappelé que l'établissement partenaire proposant l'activité dont bénéficie le Bénéficiaire et son accompagnant est responsable de l'activité proposée. Le Bénéficiaire et son accompagnant devront respecter toute consigne donnée par ledit établissement au cours de l'activité et au sein

de l'établissement. La responsabilité de DISNEY ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'incident ou accident survivant à l'occasion ou pendant la jouissance des activités, ou en cas d'insatisfaction des Bénéficiaires concernant les activités.

L'activité offerte ne pourra donner lieu à contestation qu'en cas de défaut manifeste de l'activité. Aucune remise de la contre-valeur de l'activité sous quelque forme que ce soit, ni son remplacement ou échange contre d'autres biens ou services, pour quelque cause que ce soit ne pourra être réclamée par le Bénéficiaire et/ou son accompagnant. DISNEY se réserve le droit de remplacer les activités par une autre offre de même valeur et de caractéristiques proches si les circonstances l'exigent.

Dans l'hypothèse où, pour une raison indépendante de la volonté de DISNEY, le Bénéficiaire ne pouvait pas bénéficier d'une activité avant le 31 octobre 2018, cette dernière serait définitivement perdue.

Pour tout renseignement au sujet d'une activité, le Bénéficiaire pourra contacter l'établissement partenaire auprès duquel il souhaite se rendre. Parallèlement, un service de conciergerie est ouvert jusqu'au 31 octobre 2018 par courrier électronique est proposé par la société BOGO PLUS, sise Péniche Danièle, face au 9 quai du 4 septembre, 92100 Boulogne-Billancourt, RCS NANTERRE 793 650 540 , à l'adresse suivante : conciergerie@bogoplus.fr, qui fera ses meilleurs efforts pour répondre à toutes questions relatives à l'Opération, et à intervenir auprès des établissements partenaires le cas échéant. Une réponse sera adressée dans un délai maximum de trois jours ouvrés.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de la demande du Bénéficiaire, et seront détruites à l'issue de l'Opération. Elles pourront faire l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le Bénéficiaire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification ou même de radiation des informations qui le concernent que le Bénéficiaire peut exercer en s'adressant par simple demande écrite sur papier libre à BOGO PLUS.

* Offre valable pour 20,00€ TTC de produits CARS (Disney) achetés chez Toysrus, King Jouet, La Grande Récré, Cdiscount, et présentoirs (prêts à vendre) jouets Mattel (présents quelle que soit l'enseigne).

Ainsi que les produits CARS (Disney) disponibles dans les présentoirs (prêts à vendre) Cars MATTEL présents dans certains magasins des

enseignes : Auchan, Carrefour, Casino, Cora, Leclerc, Intermarché, Système U, Joueclub, Intermarché, Simply Market, Système U.

** Voir la liste complète des établissements partenaires sur le site www.enpistecars.fr/